

Ministère de la Culture



Diplôme national d'art conférant grade de Licence

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 759-1, L. 759-2, D. 612-32-2, D. 613-1 à D. 613-12 et D. 759-5 à D. 759-7 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2018 fixant les modalités d'accréditation des établissements publics nationaux d'enseignement supérieur de la création artistique et des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant et des arts plastiques en vue de la délivrance des diplômes conférant un grade universitaire défini à l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Certifie que Madame HACKEL Mona

né(e) le 29 Avril 1998 à HAGUENAU (67)
a satisfait, dans les formes réglementaires, aux épreuves en vue d'obtenir :

**Le diplôme national d'art conférant grade de licence
avec les FÉLICITATIONS du jury**

à la session d'examen de : Juin 2019
option : Design d'expression mention Image et narration

Fait à Epinal

le 09 Octobre 2019

Signature du directeur et tampon de l'école

